



MOTION DE SOUTIEN

Montreuil, le 22 janvier 2026

La CGT UFAS apporte son soutien total, inconditionnel et combatif aux salarié-e-s de l'ADPS de Loire Atlantique, engagé-e-s dans une grève reconductible depuis le 19 novembre pour défendre leurs droits, leurs salaires et la dignité de leur travail.

Cette mobilisation est juste, légitime et nécessaire.

Les revendications portées par les salarié-e-s de l'ADPS sont des revendications de bon sens. Elles exigent le maintien de l'ensemble des jours de congés, alors que quatre semaines sont aujourd'hui menacées. Elles exigent une augmentation des salaires, aujourd'hui scandaleusement inférieurs à ceux de la convention 66 et des fonctionnaires exerçant des missions comparables. Elles exigent enfin le paiement des jours de grève.

Se battre pour ses droits ne doit pas conduire à la précarité.

La CGT UFAS dénonce avec force les agissements de l'employeur et des financeurs publics, qui tentent d'imposer des reculs sociaux inacceptables au nom de contraintes budgétaires qu'ils ont eux-mêmes organisées. Ce sont toujours les mêmes qui paient : les salarié-e-, les équipes, les publics accompagnés.

Dans l'ensemble du secteur social et médico social, les conditions de travail se dégradent gravement. Les salaires sont insuffisants. Les moyens humains manquent. La prévention spécialisée est particulièrement attaquée, alors même qu'elle relève de l'intérêt général et de la protection de la jeunesse, notamment dans les quartiers populaires.

La CGT UFAS refuse que l'austérité serve de prétexte pour casser les droits collectifs, détruire les métiers et affaiblir les services rendus à la population. Il y a de l'argent. Ce sont des choix politiques que nous combattons.

La CGT UFAS interpelle solennellement le conseil départemental et les communes de Loire Atlantique. En tant que décideurs et financeurs de l'ADPS, ils ont la responsabilité d'accéder immédiatement aux revendications des salarié-e-s en grève.

La CGT UFAS affirme que cette lutte est aussi la nôtre.

Nous appelons à la solidarité la plus large.

Nous soutiendrons les salarié-e-s de l'ADPS par tous les moyens nécessaires, jusqu'au retrait des mesures injustes. Jusqu'à la satisfaction des revendications, jusqu'à la victoire.